PRE-RAPPORT DE MISSION DE REPÉRAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT TRAVAUX

Conformément au décret n°2003-462 du 21 mai 2003 du code de la Santé Publique, à l'arrêté du 2 janvier 2002 et en référence à la Norme NFX 46-020

Diagnostics amiante et plomb
Audit déchets avant démolition

Bâtiment ancienne gare
Création du centre statistique de l'INSEE
Ancienne gare
1 rue Henry MARET
57000 METZ

Commanditaire	Société de contrôle
Service des affaires financière et immobilière Bureau de gestion et expertises immobilière ministérielle Antenne immobilière interrégionale de STRASBOURG 20 Place des Halls 67000 STRASBOURG	GEODEM - Agence Normandie 137, route d'Elbeuf 27520 BOURGTHEROULDE ☎ : 02 32 82 37 20
Représentant	**Représentant**
Mr GRANJEAN ☎ : 03 88 15 00 42	Olivier LECLERC Ingénieur d'Affaires

Accompagnateurs : Mr WACK

Ce rapport annule et remplace le précédent Références 01_1561 émis le 01/03/2012

Référence dossier : **01_1561 REV01**
Opérateur de repérage amiante et Signataire : **Alain CHARNEAU**
Date de visite **: 7 et 19 décembre 2011, le 13 janvier 2012**
Laboratoire d'analyses agréé : **Euro services labo – Bat A 122 rue Marcel HARTMANN 94200 IVRY SUR SEINE**

Il a été repéré des produits et matériaux contenant de l'amiante lors de ce diagnostic amiante avant démolition.
Les conclusions sont en page 3 et suivantes

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

SOMMAIRE

1 CONCLUSIONS DU PRE-RAPPORT 3
2 PRECONISATIONS D'ORDRE GENERAL 4
3 LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX, ELEMENTS OU PARTIES D'ELEMENTS NON VISITES 5
4 BUT DE LA MISSION 5
5 OBLIGATIONS 5
6 DOCUMENTS ANTÉRIEURS 6
7 MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC 6
7.1 Conditions de travail. 6
7.2 Méthodologie du diagnostic 6
8 ANALYSE DE LA CONSTRUCTION 7
8 RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU REPÉRAGE 8
9 TRAITEMENT DE L'AMIANTE 26
9.1 Sécurité 26
9.2 Elimination des Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante 26
10 ANNEXES 27
10.1 Croquis 28
10.2. Attestation d'assurance, Certifications 33
10.3 Résultats d'analyse 36
10.2 Consignes générales de sécurité 65
10.3 Arrêté du 2 janvier 2002 68

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

1 CONCLUSIONS DU PRE-RAPPORT

1. Il a été repéré des produits et matériaux contenant de l'amiante : Apres analyse

- Les joints mastic autour des vitrages des menuiseries aluminium des bureaux de l'aile centrale au RDC, contiennent de l'amiante. Voir plan

2. Il a été repéré des produits et matériaux contenant de l'amiante : Sur décision de l'opérateur

- Les conduits en fibres ciment en façades extérieures de la cour et dans le local archives du R+2 du bâtiment, sont amiantés
- Le conduit de ventilation en fibre ciment au sous-sol dans la circulation de l'aile centrale et du local 047, contient de l'amiante

3. Il a été repéré des produits et matériaux contenant de l'amiante : Selon le dossier technique amiante référence n°17000986Z 001 du 29/09/2003 au 18/11/2001

- Les revêtements de sol et colles des bureaux n° 33, 35, 41, 99, 102, 41, contiennent de l'amiante. Voir plan
- Les plaques isolantes derrières des radiateurs des bureaux n°41, 43, 25, contiennent de l'amiante. Voir plan
- Des conduits en fibres ciment en façade et en sous-sol du bâtiment, contiennent de l'amiante. Voir plan

4. Il a été repéré des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante : Sur décision de l'opérateur

- L'ensemble des enduits et peintures intérieurs murs et plafonds des différentes pièces et bureaux, sont susceptibles de contenir de l'amiante. Sauf dans les zones prélevées.
- L'ensemble des différents revêtements de sols, colles et ragréages, dans les divers pièces et bureaux du RDC aux R+2 sont susceptibles de contenir de l'amiante. Sauf dans les zones prélevées.
- Les peintures sur les menuiseries dans les divers pièces et bureaux du RDC aux R+2 sont susceptibles de contenir de l'amiante. Sauf dans les zones prélevées.
- Les colles de plinthes murs et cloisons du WC et les faïences dans les différents bureaux du RDC au R+2 sont susceptibles de contenir de l'amiante. Sauf dans les zones prélevées
- Les joints, tresses, calorifuges, flocage sont susceptibles de contenir de l'amiante.
- Les étanchéités, les clapets et portes coupe-feu sont susceptibles de contenir de l'amiante.

5. Il n'a pas été repéré des produits et matériaux contenant de l'amiante : Apres analyses

- Les enduits et peintures intérieurs murs et plafonds ne contiennent pas d'amiante.
- Les peintures sur bois ou PVC ne contiennent pas d'amiante
- Les calorifuges ne contiennent pas d'amiante
- Les peintures sur les menuiseries ne contiennent pas d'amiante.
- Les colles de plinthes murs et cloisons du WC RDC, ne contiennent pas d'amiante

Remarque : La liste présentée dans ce cinquième point peut ne pas être complète. L'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante a fait l'objet d'un prélèvement et d'une analyse par un laboratoire agréé. La liste exhaustive est présentée dans le tableau ci-après.

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

6. La mission, décrite dans le paragraphe 4 page 5 du pré-rapport, n'a pu être menée à son terme. Il sera nécessaire de réaliser des investigations complémentaires (conformément à la norme NF X 46-020 de Décembre 2008).

- L'ensemble des réseaux sous dallages
- Les pieds et têtes de cloisons
- Les gaines et machineries des ascenseurs
- Gaines techniques et encoffrements
- L'ensemble des bureaux et divers locaux tous niveaux

Nota : La société GEODEM a conseillé à la Maitrise d'Ouvrage, d'effectuer des prélèvements complémentaires, mais ce dernier en ayant un certain nombre d'attribué, nous à demander de ne pas effectuer d'autres prélèvements puis d'arrêter notre intervention.

2 PRECONISATIONS D'ORDRE GENERAL

Il est préconisé de ne pas faire évoluer le programme de travaux annoncé auparavant sans recourir à de nouvelles expertises et analyses. La société GEODEM reste à la disposition de la Maitrise d'Ouvrage pour intervenir dans les plus brefs délais.

De manière générale, les matériaux en contact direct avec des matériaux amiantés sont considérés comme amiantés par pollution tel que les dalles vinyles en contact avec une colle noire amiantée.

Tout autre matériau découvert pendant les opérations qui serait susceptible de contenir de l'amiante devra faire l'objet d'un complément de diagnostic par la société GEODEM. Cette dernière reste à la disposition de la maîtrise d'ouvrage pour intervenir en urgence afin de lever les doutes existants.

A Bourgtheroulde, le 16 Mars 2012
L'opérateur de repérage

Alain CHARNEAU

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

3 LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX, ELEMENTS OU PARTIES D'ELEMENTS NON VISITES

- L'ensemble des réseaux sous dallages, non accessible
- Les pieds et têtes de cloisons, non accessible
- Machinerie et gaine d'ascenseur, non accessible
- Gaines techniques et encoffrements, non accessible
- L'ensemble des bureaux et divers locaux tous niveaux, mission limitée

4 BUT DE LA MISSION

Le but est de la mission est de détecter tous les matériaux contenant de l'amiante dans les locaux concernés par les travaux.

Le résultat de cette recherche exhaustive doit être clairement énoncé dans ce document.

Le programme des travaux communiqué est le suivant :

Aucun programme ne nous a été communiqué, pour des raisons économique le Maitre d'Ouvrage nous a limité dans nos prélèvements et le résultat de la mission est non exhaustive

Nota : La société GEODEM a conseillé à la Maitrise d'Ouvrage, d'effectuer des prélèvements complémentaires, mais ce dernier en ayant un certain nombre d'attribué, nous a demandé de ne pas effectuer d'autres prélèvements puis d'arrêter notre intervention.

5 OBLIGATIONS

Rappels de la Norme NF X 46-020 de Décembre 2008

Le donneur d'ordre est tenu :

☞ Contractuellement, de fournir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.…) et de définir les conditions d'utilisation,

☞ De procéder aux démontages demandés par l'opérateur de repérage,

☞ D'indiquer avec précision, dans le cadre d'un repérage réalisé avant travaux, les zones dans lesquelles seront réalisées ces derniers, leur nature, et, si elles sont connues, les techniques génératrices de nuisances (vibrations, etc.…) qui seront utilisées.

☞ De fournir les documents (plans, croquis, repérages antérieurs….) utiles au repérage.

Obligations de l'opérateur de repérage

☞ Analyser les documents fournis par le donneur d'ordre afin de définir son intervention.

☞ Examiner les rapports de mission de repérage existants et déterminer les actions nécessaires : recherche complémentaire, réalisation des documents marquants, etc.

☞ Effectuer une reconnaissance préalable de l'immeuble bâti (différents locaux, volumes) afin de discerner les zones présentant des caractéristiques similaires, à partir des documents existants communiqués par le donneur d'ordre avant l'intervention.

☞ Organiser un cheminement logique permettant la visite systématique des zones affectées directement ou indirectement par ces travaux ;

☞ Vérifier que les moyens prévus permettent l'accès à tous les locaux et matériaux à repérer.

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

6 DOCUMENTS ANTÉRIEURS

Documents	Disponible	Observations
Dossier Technique Amiante	OUI	Sans objet
Rapport de repérage antérieur DTA	OUI	Sans objet
Plans du site	OUI	Sans objet
Plan des locaux	OUI	Sans objet

7 MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

7.1 Conditions de travail.

La maitrise d'ouvrage, commanditaire de l'opération, n'a pas mis tout en œuvre pour la réalisation de notre mission, nous avons été limités dans le nombre de prélèvement pour l'ensemble du bâtiment principal « ancienne gare », conformément à la norme en vigueur, pour permettre à la société GEODEM d'effectuer les sondages dans de bonnes conditions et de pouvoir ainsi apporter en conclusion de son étude des résultats fiables.

7.2 Méthodologie du diagnostic

Conformément à la réglementation, la première étape du diagnostic a porté sur les matériaux accessibles nécessitant des démontages ou des interventions n'entraînant pas de détériorations.

La seconde étape, elle, a consisté à effectuer des sondages destructifs.

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante a été effectué par ordre chronologique dans chacune des zones concernées par les travaux. Il consiste à effectuer un contrôle visuel et destructif complété par des prélèvements sur les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante listés dans le tableau joint en annexe 2 de l'arrêté du 2 janvier 2002. Cependant, ce tableau n'étant pas considéré par GEODEM comme une énumération exhaustive des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, les recherches ont été réalisées plus largement sur tous les matériaux rencontrés.

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

8 ANALYSE DE LA CONSTRUCTION

Bâtiment classé architecturalement il a été construit en 1852 sous le régime allemand prévu pour servir de gare SNCF, d'une construction simple, cet ouvrage a subi quelques transformations depuis sa construction car depuis il abrite à ce jour la délégation régionale de la SNCF

Au niveau structurel, cette construction a subi peu, voire pas, de transformations profondes au cours de sa vie. Sa constitution simple permet de déceler rapidement les matériaux d'origine et les différentes phases de travaux subis.

- Les menuiseries sont en bois
- Structure en pierre de jaumont, et plancher bois
- Ascenseur, escalier métallique
- Bâtis de portes de distributions en bois avec embrasures en bois
- Portes en bois pour l'ensemble bâtiment
- Radiateurs et canalisations métalliques peints
- Charpente en bois brut et bac acier
-



Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

8 RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU REPÉRAGE

La localisation des prélèvements est indiquée dans le tableau et repérée précisément sur les plans annexés à ce rapport.

Légende du tableau de repérage :
NOIR : absence d'amiante
ROUGE : présence d'amiante

Prélèvements et analyses liés aux sondages de l'entreprise CETOBA

N° du prélèvement	Niveau	Appellation de la pièce	Date de prélèvement	Sol		Divers	Zones homogènes	Résultat	Photo
AC 11809	R+1	Salle de réunion Roger FORRET n° 3	07/12/2011	Ragréage gris	sous moquette rouge	sur plancher bois		**Absence d'amiante**	
AC 11810	R+1	Bureau 131	07/12/2011	Lino	+ colle + ragréage	sur plancher bois		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèvement	Niveau	Appellation de la pièce	Date de prélèvement	Sol		Divers	Zones homogènes	Résultat	Photo
AC 11811	R+2	Bureau 212	07/12/2011	Lino	+ colle	sur plancher bois		**Absence d'amiante**	
AC 11812	R+2	Bureau 224	07/12/2011	Lino	+ colle + ragréage	sur plancher bois	Bureau 225	**Absence d'amiante**	
AC 11813	R+1	Bureau 180	07/12/2011	Lino	+ colle	couleur rouge sous plancher bois		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

Prélèvements et analyses liés aux sondages de l'entreprise CETOBA

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11843	RDC	Bureau 98	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	
AC 11844	RDC	Bureau 29	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	
AC 11845	R+1	Cage d'escalier	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	
AC 11846	R+1	Circulation	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11847	R+1	Bureau 135	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	
AC 11848	R+1	Circulation coté bureau 106	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	
AC 11849	R+1	Bureau 149	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	
AC 11850	R+1	Bureau 149	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11851	R+2	Bureau 212	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	
AC 11852	R+2	Bureau 233	19/12/11			x	Peinture	+ enduit			Absence d'amiante	
AC 11853	R+2	Archives 270	19/12/11		x		Tresse				Absence d'amiante	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

Prélèvements liés à une zone représentative de 4 bureaux et de 1 sanitaire, mais non exhaustive

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11868	RDC	WC hommes	13/01/12		x		Colle	de faïence	sur mur		**Absence d'amiante**	
AC 11869	RDC	WC hommes	13/01/12		x		Peinture	+ enduit	sur mur		**Absence d'amiante**	
AC 11870	RDC	WC hommes	13/01/12	x			Colle	de plinthe	0		**Absence d'amiante**	
AC 11871	RDC	WC hommes	13/01/12	x			Colle	de carrelage	0		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11872	RDC	WC hommes	13/01/12		x		Peinture	verte	sur bâti bois porte d'entrée		**Absence d'amiante**	
AC 11873	RDC	WC hommes	13/01/12		x		Peinture		sur porte bois face intérieure		**Absence d'amiante**	
AC 11874	RDC	WC hommes	13/01/12		x		Mastic		autour du vitrage		**Absence d'amiante**	
AC 11875	RDC	WC hommes	13/01/12		x		Mastic		sur porte ancienne face extérieure		**Absence d'amiante**	
AC 11876	RDC	WC hommes	13/01/12		x		Peinture		sur canalisation PVC		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11877	RDC	WC hommes	13/01/12		x		Peinture		sur bâti métallique		**Absence d'amiante**	
AC 11878	RDC	Bureau 98	13/01/12	x			dalle souple	+ colle + ragréage	40x40		**Absence d'amiante**	
AC 11879	RDC	Bureau 98	13/01/12		x		Peinture		sur ancienne plinthe		**Absence d'amiante**	
AC 11880	RDC	Bureau 98	13/01/12		x		gouttelette		sur mur		**Absence d'amiante**	
AC 11881	RDC	Bureau 98	13/01/12		x		Peinture		sur ancien bâti bois		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11882	RDC	Bureau 98	13/01/12		x		Mastic		autour du vitrage de la porte		**Absence d'amiante**	
AC 11883	RDC	Bureau 98	13/01/12		x		Peinture		sur radiateur		**Absence d'amiante**	
AC 11884	RDC	Bureau 98	13/01/12		x		Peinture		sur encadrement d'ouverture		**Absence d'amiante**	
AC 11885	**RDC**	**Bureau 98**	**13/01/12**		**x**		**Joint**		**entre vitrage et châssis aluminium**	**Voir plans**	**PRESENCE D'AMIANTE**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11886	RDC	Bureau 98	13/01/12		x		Peinture		sur plinthe bois neuve		**Absence d'amiante**	
AC 11887	RDC	Bureau 98	13/01/12		x		Peinture	+ enduit	sur cloison		**Absence d'amiante**	
AC 11888	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Peinture		sur bâti bois		**Absence d'amiante**	
AC 11889	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Peinture	et toile de verre	sur mur		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11890	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Joint	souple	sur vitrage oculus porte bois		**Absence d'amiante**	
AC 11891	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Peinture		sr plinthe bois		**Absence d'amiante**	
AC 11892	RDC	Bureau 42	13/01/12	x			Colle	de carrelage	0		**Absence d'amiante**	
AC 11893	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Peinture		sur tablette bois fenêtre		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11894	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Peinture		sur fenêtre bois		**Absence d'amiante**	
AC 11895	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Joint	souple	autour du vitrage		**Absence d'amiante**	
AC 11896	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Joint		souple sur bâti		**Absence d'amiante**	
AC 11897	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Peinture		sur face extérieure de la fenêtre bois		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11898	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Peinture	+ enduit	sur cloison mur		**Absence d'amiante**	
AC 11899	RDC	Bureau 42	13/01/12		x		Peinture	+ enduit	sur mur en partie haute		**Absence d'amiante**	
AC 11900	RDC	dégagement escalier	13/01/12		x		Peinture		sur mur		**Absence d'amiante**	
AC 11901	RDC	dégagement escalier	13/01/12		x		Peinture		sur bâti bois		**Absence d'amiante**	

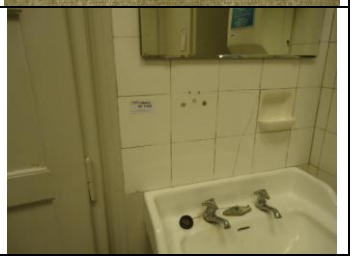
Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11902	RDC	dégagement escalier	13/01/12		x		Peinture		sur porte bois face intérieure		**Absence d'amiante**	
AC 11903	RDC	dégagement escalier	13/01/12		x		Peinture		sur porte bois face extérieure		**Absence d'amiante**	
AC 11904	RDC	dégagement escalier	13/01/12		x		Peinture		sur bâti bois face extérieure		**Absence d'amiante**	
AC 11905	RDC	dégagement escalier	13/01/12			x	Peinture	+ enduit			**Absence d'amiante**	

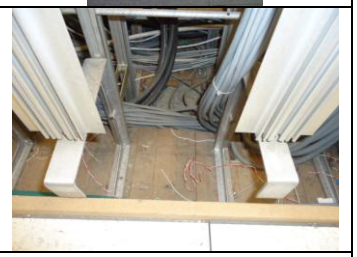
Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11906	RDC	bureau 42	13/01/12			x	Peinture	+ enduit	du plenum		**Absence d'amiante**	
AC 11907	RDC	bureau 42	13/01/12			x	Peinture	+ enduit	au-dessous du plancher haut RDC		**Absence d'amiante**	
AC 11908	RDC	bureau 96	13/01/12		X		Mastic		autour du vitrage		**Absence d'amiante**	
AC 11909	RDC	bureau 96	13/01/12		x		Peinture		sur bâti porte bois		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11910	RDC	bureau 96	13/01/12		x		Peinture	+ enduit	sur mur		**Absence d'amiante**	
AC 11911	RDC	bureau 96	13/01/12		x		Peinture		sur plinthe bois		**Absence d'amiante**	
AC 11912	RDC	bureau 96	13/01/12	x			lino	+ colle + ragréage	0		**Absence d'amiante**	
AC 11913	RDC	bureau 96	13/01/12		x		Colle	de faïence	sur mur		**Absence d'amiante**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
AC 11914	RDC	bureau 96	13/01/12		x		Peinture		sur radiateur		**Absence d'amiante**	
AC 11915	RDC	bureau 96	13/01/12		x		Peinture	+ enduit	lisse sur mur		**Absence d'amiante**	
Sur décision de l'opérateur	**Tous niveaux**	**Façade**			**x**		**Conduits de ventilation**	**Tous niveaux**		**Comble 285, circulation du sous-sol et un local sans numéro mais repéré sur plan**	**PRESENCE D'AMIANTE**	
Selon le dossier technique amiante	**RDC**	**Bureau 042**		**x**			**Revêtements de sol colle et ragréage**	**Tous niveaux**		**Voir plans**	**PRESENCE D'AMIANTE**	
Selon le dossier technique amiante	**RDC**				**x**		**Plaques derrière des radiateurs**			**Voir plans**	**PRESENCE D'AMIANTE**	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

N° du prélèv.	Niveau	Pièce / Local	Date de prélèv.	Sol	Mur	Plafond	Matériaux		Observations	Zones homogènes	Résultat	Photo
							Type	Détails				
Sur décision de l'opérateur	Tous niveaux	Toutes pièces					Enduits peinture, bandes à joints		Liste non exhaustive	Murs et plafonds	Matériaux susceptible de contenir de l'amiante	
Sur décision de l'opérateur	Tous niveaux	Toutes pièces					Peintures, lisses, projetées	Sur éléments bois ou métalliques	Liste non exhaustive		Matériaux susceptible de contenir de l'amiante	
Sur décision de l'opérateur	Tous niveaux	Toutes pièces					Les différents revêtements de sols colles et ragréages		Liste non exhaustive	L'ensemble des bureaux, circulations, et cages d'escalier	Matériaux susceptible de contenir de l'amiante	
Sur décision de l'opérateur	Tous niveaux	Toutes pièces					Colle faïences et plinthes		Liste non exhaustive	Bureaux, WC	Matériaux susceptible de contenir de l'amiante	
Sur décision de l'opérateur	Tous niveaux	Toutes pièces					Joints et mastic autour des vitrages, tresse, calorifuges, isolants		Liste non exhaustive		Matériaux susceptible de contenir de l'amiante	

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

9 TRAITEMENT DE L'AMIANTE

9.1 Sécurité

Les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent mettre en cause l'intégrité des matériaux et peuvent conduire à des expositions dangereuses si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Les consignes de sécurité (jointes en annexe du rapport) sont rappelées dans le décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante (décret N° 96-98 du 7 février 1996).

Les consignes générales de sécurité sont annexées au rapport sur 2 pages.

9.2 Elimination des Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante

Les matériaux où l'amiante est fortement liée (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe-feu), doivent être éliminés, soit en installation de stockage de déchets ménagers et assimilés soit en décharges pour déchets inertes pourvues, dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante liée.

Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches, type grands récipients pour vrac (GRV) ou sur palettes filmées.

Les consignes sont rappelées dans le Décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante (Article 7 du Chapitre II du Décret N° 96-98 du 7 février 1996).

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

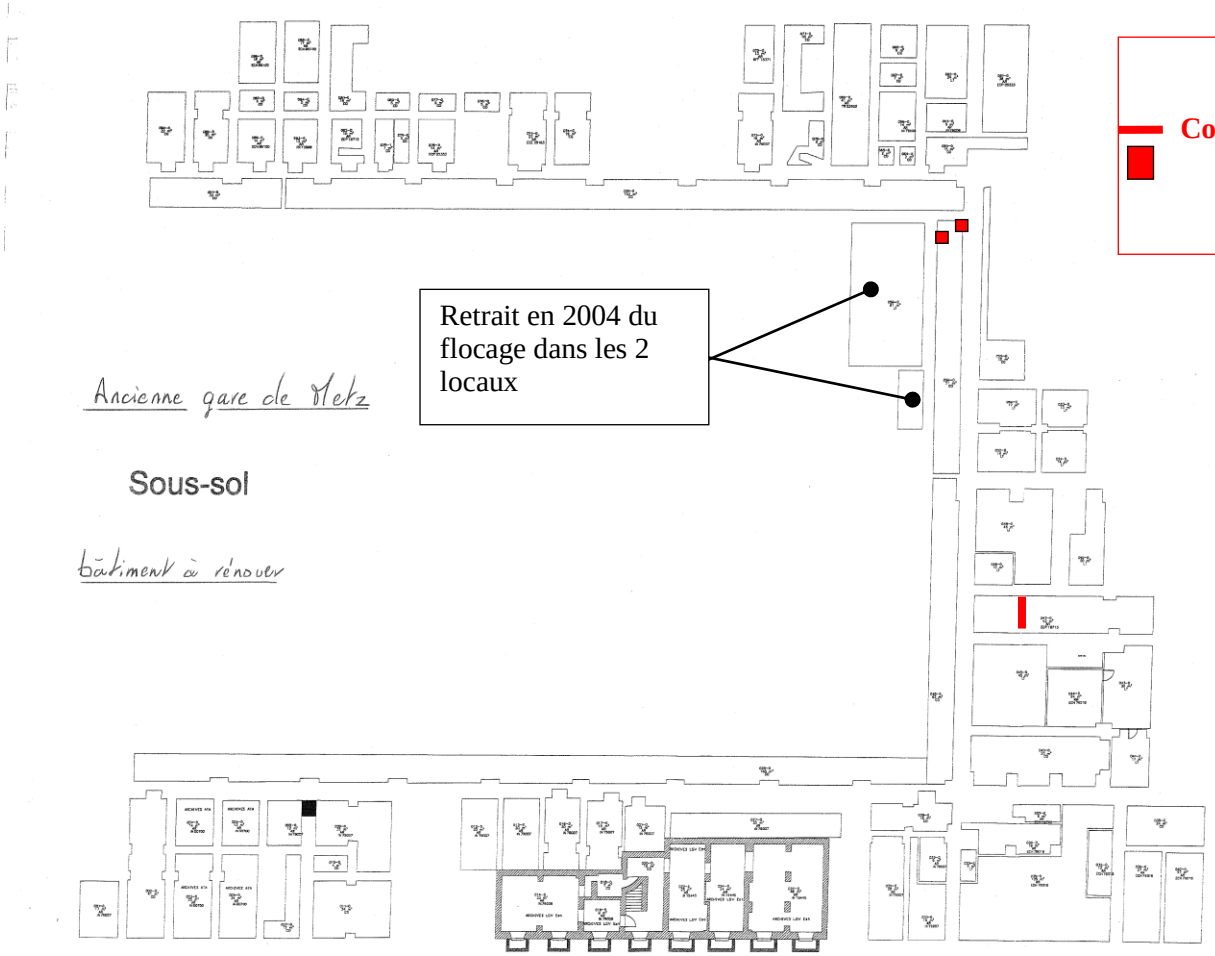
10 ANNEXES

10.1 - Croquis
10.2 - Attestation d'assurance et Certifications
10.3 - Rapports d'analyses
10.4 - Consignes générales de Sécurité
10.5 - Arrêté du 2 Janvier 2002

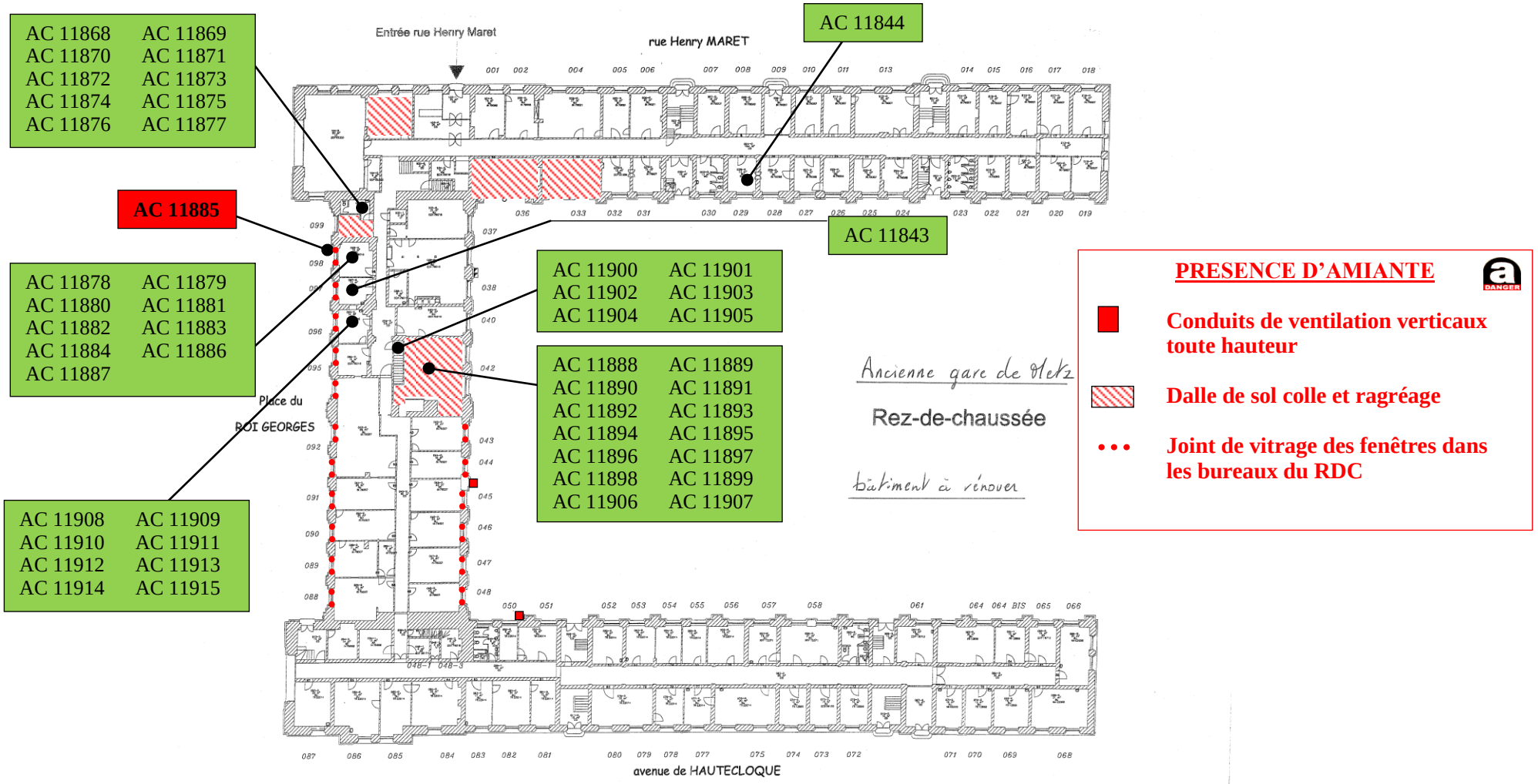
Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

10.1 Croquis

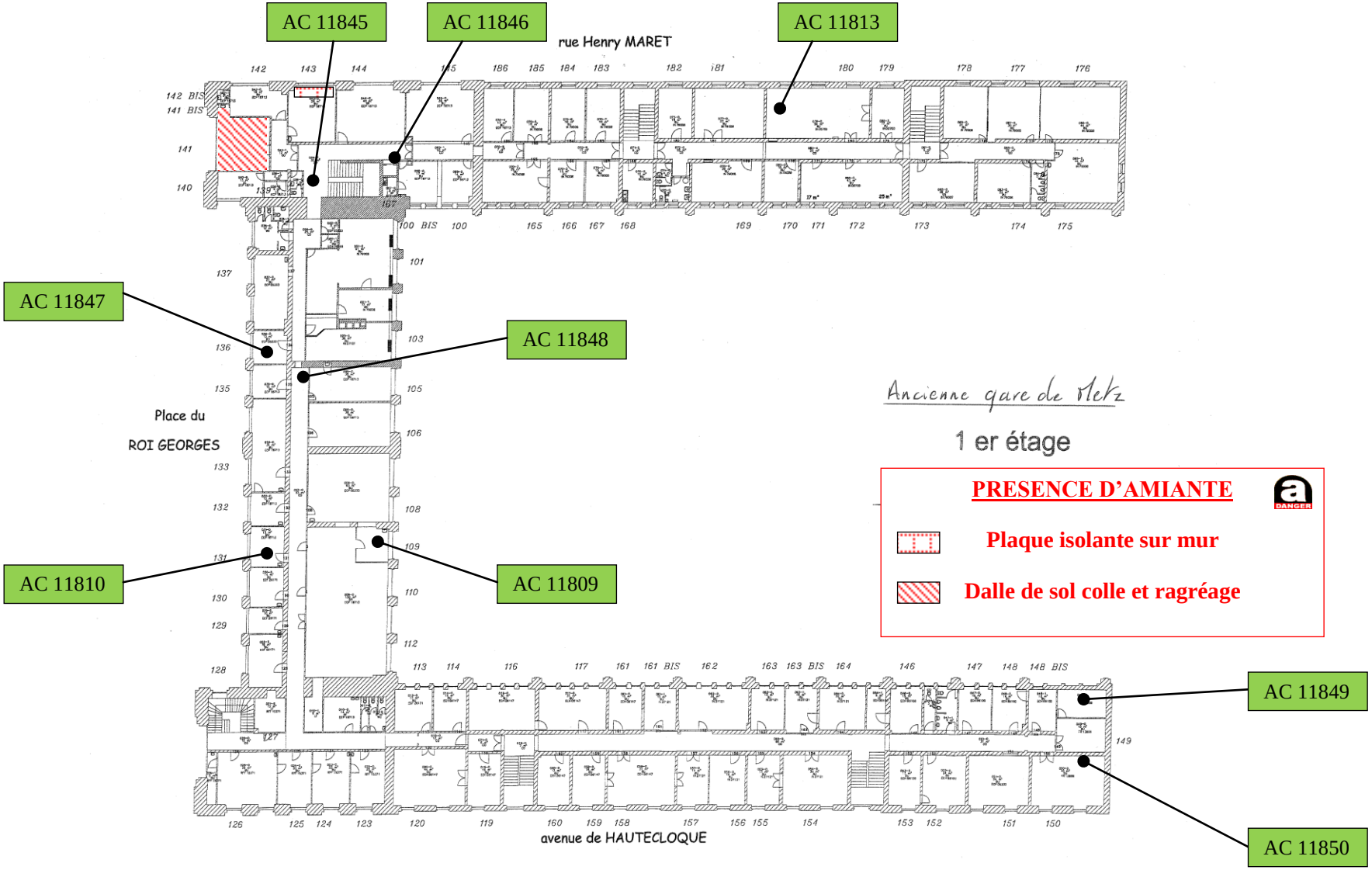
Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine



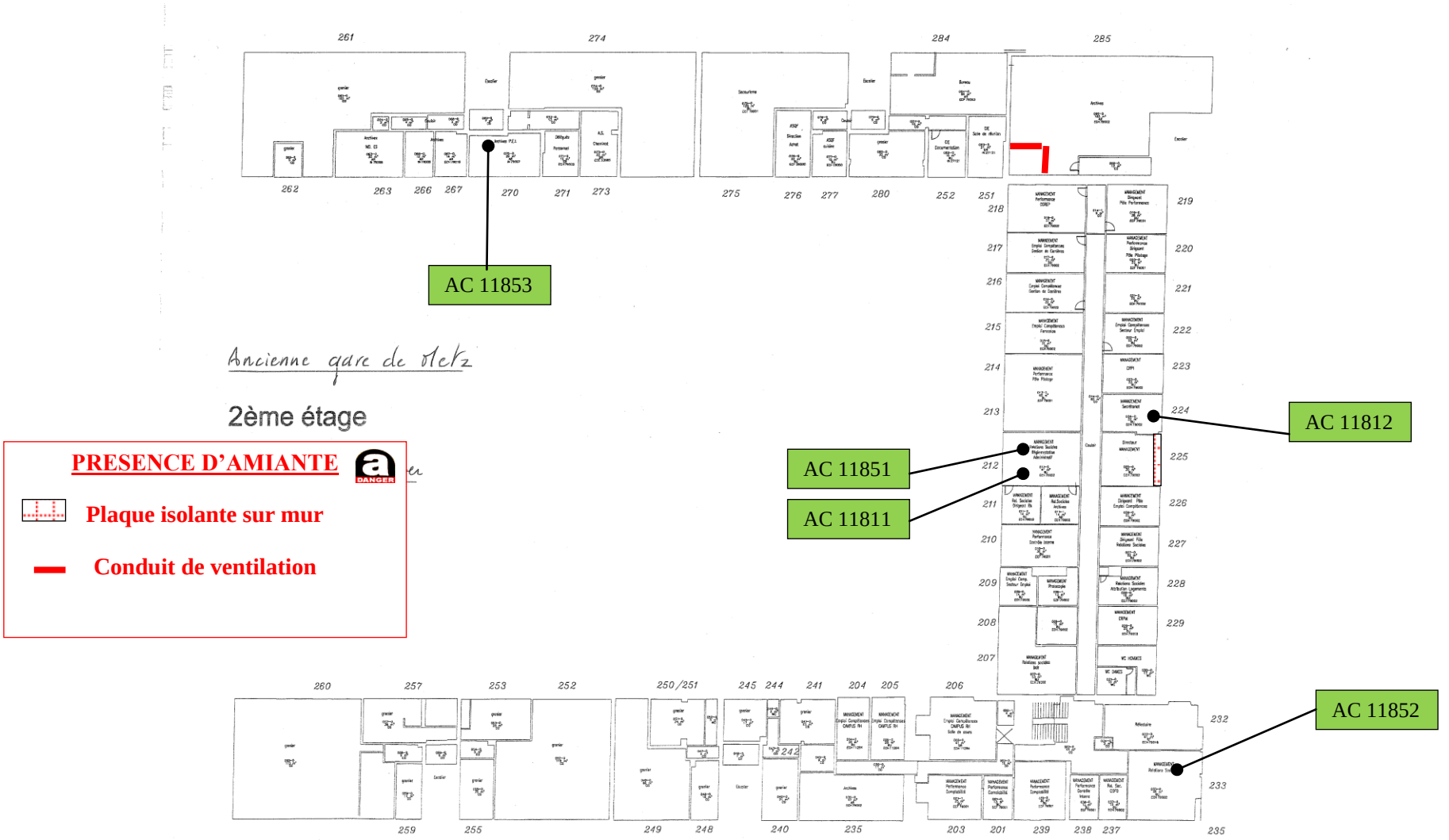
Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine



Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine



Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine



Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

10.2. Attestation d'assurance, Certifications

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

HISCOX

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CONTRAT : HA RCP0082209

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : GEODEM
137 ROUTE D'ELBEUF
27520 BOURGTHEROULDE INFREVILLE

Assuré : GEODEM
137 ROUTE D'ELBEUF
27520 BOURGTHEROULDE INFREVILLE

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Diagnostiqueurs immobilier

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

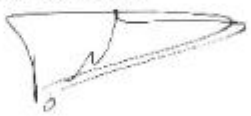
L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :
Activité principale : Contrôle périodique amiante / Diagnostic amiante avant travaux ou démolition / Diagnostic amiante avant vente / Dossier technique amiante
Autres activités : Diagnostic gaz / Diagnostic termites / Exposition au plomb (CREP) / Diagnostic de risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIP) / Loi Carrez / Recherche de plomb avant travaux / Diagnostic de performance énergétique / Etat de l'installation intérieure de l'électricité / Diagnostic pollution de sols

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Avril 2011 au 31 Mars 2012.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance, des Conditions Générales N° RC1006 et du(des) module(s) n° DIA0607 "Assurances Professionnelles by Hiscox -Diagnostiqueurs immobilier", n° RCE1006 et n° RJP1006

Fait à Paris, le 24/03/2011
Pour les Assureurs



Adresse postale : 12, quai des Queyries 33100 Bordeaux – Tél : 0810 50 20 10 – Fax : 0810 00 71 02
Siège social :19, rue Louis le Grand - 75002 Paris - N° ORIAS 07 006 739
S.A.R.L. au capital de 3 512 715 Euros - R.C.S Paris B401 121 090 00039 - N° TVA Intracommunautaire FR03401121090

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

SGS

CERTIFICAT N° CDP-IMM01092

Version 2

Nous attestons que :

Monsieur CHARNEAU Alain

Intervenant au nom de la société :
GEODEM
137 route d'Elbeuf
27520 Bourgtheroulde Infreville

répond aux exigences de compétences
du Référentiel de Certification de Personnes
« Diagnostiqueurs immobiliers » pour les diagnostics suivants,

CERTIFICATION DE COMPETENCES IMMOBILIER SGS Diagnostiqueurs

Diagnostic	Validité du certificat
Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis	Du 14/01/2008 Au 13/01/2013

Edité le 09/09/2008

cofrac CERTIFICATION D'ENTREPRISES & DE PERSONNELS
Accréditation N°4-0061
Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

Le Directeur Certification

SGS ICS
191, avenue Aristide Briand - 94237 CACHAN Cedex
Téléphone : 01.41.24.86.60 Télécopieur : 01.41.24.89.96 www.fr.sgs.com
SAS au capital de 50 000 € R.C. S. Créteil 403 293 103 – APE 743 B

graphic design atelier roger pfund printed by orell füssli security printing ltd switzerland

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

10.3 Résultats d'analyse

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194934	AC11868	17/02/12	RDC - WC hommes - sur mur Colle de faïence	Colle de faïence Friable gris Hétérogène	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.
N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: AB

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 1/ 29

SARL au Capital de 38 112,25 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194935	AC11869	17/02/12	RDC - WC hommes - sur mur Peinture + enduit	Peinture Semi-dur gris + friable blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: AB

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 2/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194939	AC11873	17/02/12	RDC - WC hommes - sur porte bois face intérieure Peinture	Peinture Semi-dur vert + semi-dur blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.
N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: AB

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 6/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194940	AC11874	17/02/12	RDC - WC hommes - autour du vitrage Mastic	Mastic Friable beige + semi-dur vert + semi-dur blanc Hétérogène	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: AB

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 7/ 29

SARL au Capital de 38 112,25 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194941	AC11875	17/02/12	RDC - WC hommes - sur porte ancienne face extérieure Peinture	Peinture Semi-dur vert + semi-dur beige Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.
N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: AB

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 8/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194942	AC11876	17/02/12	RDC - WC hommes - sur canalisation PVC Peinture	Peinture Pulvérulent vert + pulvérulent gris Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: AB

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 9/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194943	AC11877	17/02/12	RDC - WC hommes - sur bâti métallique Peinture	Peinture Pulvérulent vert + pulvérulent gris Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: AB

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 10/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194944	AC11878	17/02/12	RDC - Bureau 98 Dalle de sol souple + colle + ragréage	Dalle de sol Souple gris + semi-dur beige + friable beige Hétérogène	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 11/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194948	AC11882	17/02/12	RDC - Bureau 98 - autour du vitrage de la porte Mastic	Mastic Pulvérulent beige + semi-dur gris Hétérogène	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 15/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194949	AC11883	17/02/12	RDC - Bureau 98 - sur radiateur Peinture	Peinture Semi-dur rose + semi-dur beige Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.
N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)
Page 16/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194954	AC11888	17/02/12	RDC - Bureau 42 - sur bâti bois Peinture	Peinture Semi-dur blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 21/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194959	AC11893	17/02/12	RDC - Bureau 42 - sur tablette bois fenêtre Peinture	Peinture Semi-dur blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 26/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194960	AC11894	17/02/12	RDC - Bureau 42 - sur fenêtre bois Peinture	Peinture Semi-dur blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 27/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du vendredi 17 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES

59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur commande 11/1570
Rapport :	69287.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	29

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194962	AC11896	17/02/12	RDC - Bureau 42 - souple sur bâti Joint	Joint Souple noir Hétérogène	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 29 page(s) et 0 annexe(s)

Page 29/ 29

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194964	AC11898	17/02/12	RDc - Bureau 42 - sur cloison mur Peinture + enduit	Peinture Semi-dur beige + friable blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.
N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194963	AC11897	17/02/12	RDC - Bureau 42 - sur face extérieure de la fenêtre bois Peinture	Peinture Semi-dur bleu Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 1/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194965	AC11899	17/02/12	RDC - Bureau 42 - sur mur en partie haute Peinture + enduit	Peinture Semi-dur noir + friable blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 3/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194967	AC11901	17/02/12	RDC - Dégagement escalier - sur bâti bois Peinture	Peinture Semi-dur bleu Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 5/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194968	AC11902	17/02/12	RDC - Dégagement escalier - sur porte bois face intérieure Peinture	Peinture Semi-dur bleu Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 6/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194970	AC11904	17/02/12	RDC - Dégagement escalier - sur bâti bois face extérieure Peinture	Peinture Semi-dur vert + semi-dur gris Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.
N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 8/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194971	AC11905	17/02/12	RDC - Dégagement escalier Peinture + enduit	Peinture Semi-dur bleu + friable gris Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 9/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194972	AC11906	17/02/12	RDC - Bureau 42 - du plenum Peinture + enduit	Peinture Semi-dur blanc + pulvérulent blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.
N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194974	AC11908	17/02/12	RDC - Bureau 96 - autour du vitrage Mastic	Mastic Friable gris + friable beige Hétérogène	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 12/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194976	AC11910	17/02/12	RDC - Bureau 96 - sur mur Peinture + enduit	Peinture Semi-dur vert + semi-dur bleu + friable blanc Hétérogène	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.
N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)
Page 14/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194975	AC11909	17/02/12	RDC - Bureau 96 - sur bâti porte Peinture	Peinture Semi-dur gris + semi-dur vert Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 13/ 19

SARL au Capital de 38 112,25 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194978	AC11912	17/02/12	RDC - Bureau 96 Linoléum + colle + ragréage	Linoléum Souple gris + souple noir + friable beige Hétérogène	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 16/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES
ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194980	AC11914	17/02/12	RDC - Bureau 96 - sur radiateur Peinture	Peinture Semi-dur noir + semi-dur blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.

N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 18/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

FC 510.1.256 - 29 08 2011 Rev.0

Edition du lundi 20 février 2012

BJL
LABORATOIRES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES & INDUSTRIELLES
59, rue de la Garenne 92310 Sèvres
Tél. : + 33 (0) 1 46 10 96 96
Fax. : + 33 (0) 1 46 20 25 62
www.bjl-lab.com

Société / Nom :	GEODEM
Adresse :	137 Route Elbeuf 27520 Bourgtheroulde Infreville
N° commande :	Accord sur devis 11/1750
Rapport :	69288.02 révision 0
Nom du préleveur :	GEODEM
Date d'arrivée :	16/02/2012
Nbre d'échantillon(s) :	19

Adresse de prélèvement :

Référence dossier : 01_1561 - SNCF GARE
57000 METZ

Rapport d'Essai MET
Identification de l'amiante dans les matériaux

Textes de référence : Méthode goutte en adaptation de la norme NFX 43 050

Réf. BJL	Réf. Prél *	Date d'analyse	Localisation / Désignation *	Description matériau	N	Fibres
194981	AC11915	17/02/12	RDC - Bureau 96 - sur mur Peinture + enduit	Peinture Semi-dur bleu + friable blanc Multicouche	1	Non Détecté

* Données fournies par la société de prélèvement sous sa responsabilité.
N = Nombre de préparations effectuées

Remarque préleveur :	Remarque BJL :

Analyste: RS

Rapport Provisoire

Analyse réalisée à BJL Laboratoires Strasbourg

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Sauf demande particulière du client, les échantillons sont conservés pendant 1 an et les rapports pendant 5 ans.
Le résultat concerne uniquement l'échantillon soumis à essais.

Ce rapport comporte 19 page(s) et 0 annexe(s)

Page 19/ 19

SARL au Capital de 38 112,35 Euros - RCS Nanterre B 408 394 732 - N° Siret 408 394 732 00031 -
Code APE 7210B - TVA Intracommunautaire : FR03408394732

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

10.2 Consignes générales de sécurité

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment.

Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de précaution adaptées et proportionnées pour limiter le risque d'exposition des occupants et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures doivent être inscrites sous forme de consignes de sécurité dans le Dossier Technique « Amiante » et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application de l'article 10-2 du décret n° 96-97 du 7 février 1996 modifié. Ces consignes doivent également être portées à connaissance de toute personne susceptible d'intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits repérés.

Les consignes générales de sécurité définies ci-après constituent une base minimale. Le propriétaire (ou le gestionnaire) de l'immeuble concerné doit l'adapter pour tenir compte des particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation.

Lorsque des travaux sont programmés, les consignes générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Les consignes générales de sécurité données ci-après correspondent à des matériaux et produits en bon état de conservation. Il convient donc de veiller au bon état des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de prendre en compte, le cas échéant, les situations d'usure anormale ou de dégradation. Ces situations peuvent faire l'objet d'une expertise par un opérateur qualifié, selon les critères fournis en annexe I du présent arrêté.

1. Informations générales

Respirer des fibres d'amiante est dangereux pour la santé. L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre).

Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction ...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement ...) et d'avoir recours, dans de telles situations, à des professionnels (cf. point 2 ci-dessous).

2. Information des professionnels

Professionnels : attention, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers. Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Consignes générales de sécurité

A. - Consignes générales de sécurité visant à réduire l'exposition aux poussières d'amiante

Lors d'interventions sur (ou à proximité) des matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières pour vous et votre voisinage.

L'émission de poussières doit être limitée, par exemple en cas de :

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

- manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment) ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage ou calorifugeage), comme par exemple le déplacement de quelques éléments de faux plafonds sans amiante sous une dalle floquée, d'interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;
- travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles ...), comme le perçage ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment ;
- déplacement local d'éléments d'un faux-plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussière ;
- en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements de protection est recommandé :

Des demi-masques filtrants (type FFP 3 conformes à la norme européenne EN 149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation.

Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

B. - Consignes générales de sécurité relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante

Stockage des déchets sur le site :

Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment ou les dalles de sol, par exemple) peuvent être stockés temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration de fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.
Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) doivent être placés en sacs étanches puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

Elimination des déchets

Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe-feu) doivent être éliminés, soit en installations de stockage pour déchets ménagers et assimilés soit en décharges pour déchets inertes pourvues, dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches, type grands récipients pour vrac (GRV) ou sur palettes filmées
Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.
Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861*01). Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Elimination des déchets connexes

Les déchets autres que les déchets de matériaux, tels que les équipements de protection, les déchets de matériels (filtres, par exemple) et les déchets issus du nettoyage sont éliminés suivant la même procédure que celle décrite pour les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante.

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

10.3 Arrêté du 2 janvier 2002

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

Décrets, arrêtés, circulaires
Textes généraux
Ministère de l'équipement, des transports et du logement

Arrêté du 2 janvier 2002 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition en application de l'article 10-4 du décret n° 96-97 du 7 février 1996 modifié
NOR: EQUU0200046A

La ministre de l'emploi et de la solidarité, le ministre de l'équipement, des transports et du logement, le ministre délégué à la santé et la secrétaire d'Etat au logement,

Vu le décret n° 96-97 du 7 février 1996 modifié relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, et notamment son article 10-4,

Arrêtent :

Article 1
Le repérage, avant démolition, des matériaux et produits contenant de l'amiante, défini à l'article 10-4 du décret du 7 février 1996 susvisé, porte sur les produits et matériaux incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble et mentionnés en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2
Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante est réalisé selon les modalités définies en annexe 2 du présent arrêté.

Article 3
Le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, le directeur des relations du travail et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.
Fait à Paris, le 2 janvier 2002.

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Pour le ministre et par délégation : Le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction. Delarue

: La ministre de l'emploi et de la solidarité. Pour la ministre et par délégation : Le directeur des relations du travail, J.-D. Combrexelle

Le ministre délégué à la santé. Pour le ministre et par délégation : Le directeur général de la santé, L. Abenhaïm

La secrétaire d'Etat au logement. Pour la secrétaire d'Etat et par délégation : Le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, F. Delarue

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

ANNEXE 1 : RELATIVE AUX PRODUITS ET MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE À REPÉRER AVANT TRAVAUX

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1- Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation,...
Revêtements bitumineux d'étanchéité	Bandeaux d'asphalte ou bitumé (Shingle), pare vapeur, revêtement et colles
Accessoires de toitures	Rivets, faîtages et closoirs...
2- Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, tresses,...
Bardage	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage
Appui de fenêtre	Eléments en fibres-ciment
3- Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages, enduits projetés, revêtements durs des murs (plaques en fibres-ciment), joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre, peintures intumescentes)
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment
Gaines et coffres verticaux	Flocages, enduits projetés et lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux
Portes coupe-feu – Portes pare flammes	Vantaux et joints
4- Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton amiante, fibres-ciment, composite)
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages, enduits projetés, peinture intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux
Faux plafonds	Panneaux et plaques
5- Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques, colles bitumineuses, lés plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations
Revêtements de murs	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colle des carrelages
6- Conduits, canalisations et écoulements	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduit en fibres ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduit en fibres-ciment, joint entre éléments, mastic, tresses, manchons
Clapets/volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage
Vide-ordures	Conduit en fibres-ciment
7-Ascenseurs et monte charge	
Portes palières	Portes et cloisons palières
Trémie - Machinerie	Flocage, bourre, mur/plancher, joint mousse
8-Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresse, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante
9-Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries, racks, ...	Bourres, tresse, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
10-Voies et réseaux divers	
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments en fibres-ciment

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

ANNEXE 2 : RELATIVE AUX MODALITÉS DE REPÉRAGE, AVANT TRAVAUX, DES PRODUITS ET MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

☞ Généralités

Ce repérage consiste à identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble à démolir.

L'opérateur de repérage et le donneur d'ordre (le propriétaire ou son mandataire) finalisent ensemble le plan de prévention relatif à l'opération de recherche des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, tenant compte notamment des modalités d'accès aux locaux.

Le repérage est réalisé après évacuation définitive du bâtiment et enlèvement des mobiliers, de manière que tous les composants soient accessibles.

Une première phase de repérage peut toutefois être engagée avant l'évacuation, pour les recherches qui ne génèrent pas d'émission de fibres. Dans ce cas, l'opérateur effectuant le repérage doit être le même pour les différentes phases. Il veille alors à la cohérence des différentes recherches et au récolement de l'ensemble des résultats.

L'opérateur en charge de ce repérage doit satisfaire aux prescriptions de l'article 10-6 du décret n° 96-97 du 7 février 1996 modifié. Il ne peut recourir aux services d'un autre opérateur que si celui-ci satisfait aux mêmes prescriptions.

☞ Modalités de repérage

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 du présent arrêté et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition ne commence, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition.
Il examine de façon exhaustive tous les locaux qui composent le bâtiment. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine

Conformément aux prescriptions de l'article 5 du décret n° 96-97 du 7 février 1996 modifié, les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées par un organisme accrédité.
L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

☞ Rapport de repérage

Le rapport de repérage mentionne :

- la date d'exécution du repérage ;
- l'identification des différents intervenants (opérateur ayant réalisé le repérage et commanditaire du repérage) ;
- la dénomination des immeubles concernés avec toutes indications utiles permettant leur identification ;
- les plans ou croquis de tous les locaux, ainsi que la liste exhaustive des locaux visités et, le cas échéant, la liste exhaustive des locaux qui n'ont pas été visités avec les motifs de cette absence de visite ;
- la liste et la localisation des matériaux repérés conformément au programme défini en annexe 1 du présent arrêté ;
- les résultats et rapports d'analyse des prélèvements transmis à un laboratoire, ainsi que la localisation des prélèvements ;
- les plans ou croquis permettant de localiser les matériaux contenant de l'amiante.

Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité, accompagné de ses annexes en couleur d'origine